

MINISTÈRE DES ARMÉES

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

ordre du jour n° 34

=oOo=

du général d'armée Thierry Burkhard
chef d'état-major des Armées

Commissaires des Armées,

Au sens militaire du terme, constituer un corps renferme une signification toute particulière, source de puissance et de résilience. Pour les membres du corps, il s'agit de tout entreprendre pour participer à la vigueur de l'ensemble, sans être spectateur mais au contraire, acteur de la dynamique collective. En retour, le corps offre un cadre propice à la consolidation des forces morales et de la cohésion, notamment en faisant vivre les traditions.

Depuis dix ans maintenant, le corps des commissaires des Armées a bénéficié de cette énergie singulière qui émane du groupe pour composer son génie propre. Vos ancrages constituent par ailleurs une force supplémentaire car l'expertise de milieu vous connecte directement au réel, ainsi qu'aux hommes et aux femmes que vous soutenez. À terre, sur la mer comme dans les airs, mais aussi au sein du Service de santé ou à la Direction générale de l'armement, les armées bénéficient de vos compétences et de votre volonté de réussir. Elles savent ce que leurs succès à l'entraînement ou dans les engagements opérationnels doivent à leurs commissaires. En leur nom, je vous exprime la grande estime dans laquelle nous vous tenons.

Vos qualités militaires, et singulièrement l'esprit de mission qui anime vos rangs, sont indispensables pour répondre aux exigences d'un monde qui change. Ainsi, au sein des armées, vous contribuez pleinement à l'ambition de « gagner la guerre avant la guerre ». Au quotidien, à l'articulation avec les acteurs étatiques et privés, œuvrant souvent dans la discrétion, vous concevez et conduisez les aspects financiers, juridiques ou administratifs de la manœuvre globale.

Aujourd'hui, pour être en phase avec les évolutions de l'environnement stratégique et de la situation socio-économique de la France, les armées doivent ajuster leur économie des moyens, au sens des principes de la guerre du maréchal Foch. Nous devons rechercher une plus grande efficacité pour que les ressources qui nous sont allouées produisent toujours plus d'effets cinétiques et immatériels, sur l'ennemi comme vis-à-vis de nos alliés et de nos concitoyens. C'est un objectif collectif, mais vous portez directement une part importante de cette responsabilité.

À cet effet, nous devons faire en sorte que l'état d'esprit qui nous anime en opération s'impose désormais dans toutes les circonstances, y compris dans les fonctions organiques. De fait, l'ambition de « gagner la guerre avant la guerre » ne pourra être atteinte qu'en étant « apte à l'affrontement de haute intensité ». Dès maintenant, la performance ne se mesure donc qu'à l'aune des exigences de ce type d'engagement. Dans cet esprit, la recherche de l'efficience doit être entendue, non comme la recherche stérile de l'optimisation, mais bien comme un moyen d'acquiescer un surcroît de liberté d'action. Aussi, alors que le projet de loi de programmation militaire prévoit une hausse substantielle des crédits accordés aux soutiens, je serai attentif à ce qu'ils offrent effectivement une capacité de manœuvre accrue et une plus grande facilité dans le fonctionnement courant.

Parce que vous êtes avant tout des chefs militaires, j'attends que vous expliquiez le sens de toutes les transformations que nous mettons en œuvre pour nous hisser au niveau des impératifs de l'engagement majeur. Vos subordonnés doivent être pénétrés de l'impérieuse nécessité de faire évoluer notre modèle sans attendre. La crédibilité de nos armées tient aussi, peut-être même surtout, à la crédibilité d'un système de soutien moderne et simple, en phase avec les besoins des forces et les nécessités du combat.

Au-delà même des transformations que nous vivons, il faut dorénavant intégrer que l'adaptation permanente est le mode de fonctionnement normal des armées. Nous n'allons pas vers un palier de stabilité. De plus, comme ultima ratio, nous devons nous tenir prêt à tout. Pour vous, commissaires des Armées, puisque vous agissez à la croisée des mondes civil et militaire, il importe de faire valoir cette singularité qui fonde le caractère particulier de notre mission, avec ses droits et ses devoirs.

Pour s'engager avec détermination et ouverture d'esprit dans la dynamique d'adaptation, il demeure nécessaire d'être fort d'une identité affirmée et conscient du sens de son action.

L'héritage séculaire des commissaires des guerres et le dixième anniversaire de votre corps confortent ce que vous êtes : les chefs militaires d'un service interarmées indispensable à l'atteinte de l'ambition des armées. Cette ambition est également l'expression de votre raison d'être et doit guider votre engagement : défendre la France et protéger les Français.

Paris, le mercredi 31 mai 2023



Numéro d'ordre général : 7514